



IMPORTANT

Dossier à retourner avant le
8 mars 2021 12 h 00
Date de l'envoi par mail ou de
la poste faisant foi

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION POUR AUTORISATION D'ANIMATION REPAS OU DIVERS TOUT AU LONG DE LA VOIE VERTE ET DE SES ABORDS PENDANT LA PERIODE DE MI MARS 2021 A FIN SEPTEMBRE 2021

OBJET

Le Syndicat Mixte de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte organise chaque année à fin septembre, la « fête de la Voie Verte ». Cette année, au regard du contexte sanitaire incertain, il a été acté en commission « animations du syndicat mixte de la voie verte » d'animer la Voie verte de la mi-mars 2021 à fin septembre 2021, **après un appel à candidatures lancé**, afin de trouver pour les points identifiés et listés ci-après, des commerçants/producteurs locaux pour vendre des denrées alimentaires de préférence ou autres.

11 points ont identifiés :

**Gisors (début/fin de la Voie verte),
Neufles Saint Martin (parking de la voie verte),
Courcelles les Gisors (Hameau de Beaucéré),
Dangu (pont),
Guerny (Hameau de Gisancourt),
Château sur Epte,
Bray et Lû,
Vexin sur Epte (aux points de : Berthenonville, Pont d'Aveny, Fourges)
Gasny (début-fin de la Voie verte).**

Le Commerçant/producteurs/..... ci-après nommé le locataire **Nom /Prénom**

Société représentée

Activité :

Tarif de la marchandise proposée:

Statut : Entrepreneur Autoentrepreneur Autre

Adresse mail obligatoire :

Portable :

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Que le dossier de pré-inscription sera examiné en commission et qu'après acceptation du dossier une convention sera établie entre le syndicat mixte et la société.

ARTICLE 1 : LIEU D'OCCUPATION

Le Syndicat Mixte de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte autorise le locataire à stationner gratuitement la première année sur la Voie verte ou ses abords proches à des fins de commerce pendant les périodes mentionnées et cochées ci-après.

• **Points de localisation (cocher le ou les choix) :**

- Gisors (début/fin de la Voie verte),
- Neaufles Saint Martin (parking de la voie verte),
- Courcelles les Gisors (Hameau de Beucéré),
 - Dangu (pont),
 - Guerny (Hameau de Gisancourt),
 - Château sur Epte,
 - Bray et Lû,
- Vexin sur Epte (aux points de : Berthenonville, Pont d'Aveny, Fourges)
 - Gasny (début-fin de la Voie verte).

• **Planning de présence (à mentionner les dates et les heures)**

Le Commerçant/Producteur/Association
Nom /Prénom

Société représentée

Adresse mail obligatoire :

Lu et approuvé